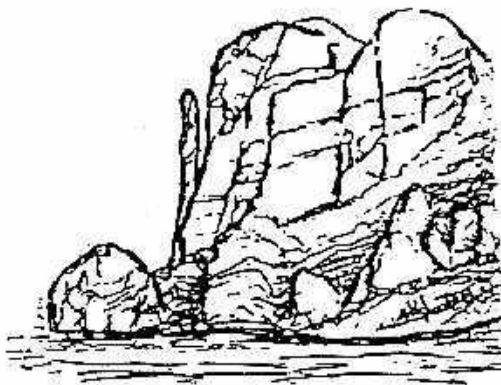


# L'ECHO DES CALANQUES



BULLETIN D'INFORMATION N° 5      FEVRIER 1994  
UNION CALANQUES LITTORAL,      174 Boulevard du Redon - 13009      MARSEILLE

Numéro I.S.S.N. en cours

## Le Mot du Président

L'année 1993 a été fortement marquée par trois événements très importants pour le Site Classé des Calanques:

- au mois de Mai, le P.O.S. est voté au Conseil Municipal et donne globalement satisfaction par les décisions précises concernant le Site.
- au début du mois de Novembre, une délégation d'U.C.L. rencontre à Paris le Ministre de l'Environnement, Monsieur Michel BARNIER.
- à la fin du mois de Novembre, une réunion a lieu à la Préfecture avec la plupart des partenaires institutionnels du Massif. Un large consensus se dégage avec la nécessité de mettre en place une structure de gestion unique, rejoignant ainsi le désir exprimé à travers la pétition pour le Parc National.

Nous vous demandons donc de renouveler vos efforts pour que cette pétition circule encore et qu'elle vienne conforter les décisions prises en Préfecture.

Enfin, en attendant qu'un réel organisme de gestion soit mis en place, U.C.L. a décidé de dénoncer toutes les atteintes au Site Classé des Calanques en constituant des dossiers argumentaires pour chaque cas. Ces dossiers seront envoyés aux autorités compétentes en leur demandant d'intervenir pour faire cesser ces nuisances. Nous lançons un appel à tous pour nous aider à constituer ces dossiers.

Les Calanques ont plus que jamais besoin d'être protégées, et nous avons plus que jamais besoin de vous tous pour nous aider.

Henry Augier



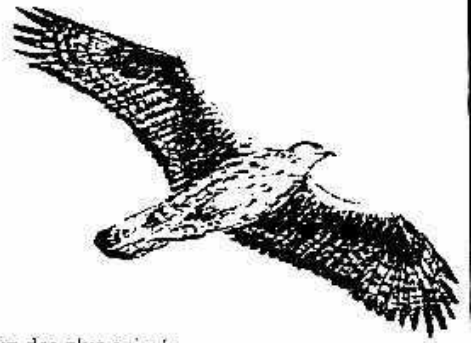
**ATTENTION :** *dernière nouvelle,*

**MOBILISEZ VOUS !**

*pour l'enquête publique, du 14 février au 16 mars  
(dernier délai) de la Z.A.C. du BAOU de SORMIOU.*

**Renseignements techniques en dernière page**

## BILAN DES ACTIONS D'U.C.L. POUR 1993



### FEVRIER

- 3: -Conférence organisée par les "Restos du Coeur" au Palais des Congrès d'Aix: "50 ans dans les Calanques".  
-Visite de Vaufrèges avec le C.I.Q., au cours de laquelle Jean-Claude REINIER (Adjoint aux espaces verts) et René OLMETA (responsable du P.O.S.) ont pu découvrir les richesses culturelles du quartier et l'importance de la fabrication de la chaux dans ce secteur jusqu'à la seconde guerre mondiale.

### AVRIL

- Maison des associations: journée "Portes ouvertes", le stand d'U.C.L. était l'un des plus animés.  
-Congrès de PARME: U.C.L. est invitée par le Club Alpin Italien à faire un exposé, écouté avec passion, sur la protection des Calanques. Alitalia a participé à la sauvegarde des Calanques en offrant le voyage.  
-Jour de la terre au Palais Longchamp, où le stand d'U.C.L. a informé et sensibilisé de très nombreux enfants.

### MAI

- 19: -Assemblée Générale d'U.C.L.  
24: -Le Conseil Municipal de Marseille vote un P.O.S. qui satisfait globalement les amis des Calanques, mais il subsiste quelques problèmes pour lesquels nous restons vigilants.  
25: -Conférence de presse sur le bateau "LE MARSEILLOIS" du président d'U.C.L. entouré du conseil d'administration et des Présidents des grandes associations.

### JUIN

- 6: -Journée de l'Environnement plage du Prado à Marseille, où des milliers de provençaux ont été informés et ont signé la pétition pour demander un "PARC NATIONAL des CALANQUES".  
16: -Club Pernod: le nouveau Conseil d'Administration invite tous les amis des Calanques à un apéritif amical.  
-Le journal "LE PROVENÇAL" organise une table ronde ayant pour thème "Les Associations et les médias" avec les Présidents des grandes associations dont U.C.L.

### AOÛT

- A l'initiative d'U.C.L., la chaîne de télévision TFI filme à bord d'un chalutier et diffuse aux informations nationales un document sur l'appauvrissement de la mer lié à la station d'épuration de Marseille.

### OCTOBRE

- 10: -Les journées "Calanques propres" ont réuni dans la bonne humeur un millier de participants qui ont ratissé les Calanques à partir de Luminy et du col de la Gardiole, et en ont rapporté des centaines de kilogrammes d'objets hétéroclites et de débris.  
17: -Commission culturelle des Instituteurs (SNUIPP): animation U.C.L. sur les problèmes des Calanques.

### NOVEMBRE

- 2: -Michel BARNIER, Ministre de l'Environnement, reçoit à PARIS une délégation d'U.C.L. Le Ministre annonce sa prochaine visite sur le site des Calanques, et son désir de rencontrer chacun des partenaires.  
-U.C.L. reçoit de la Préfecture des Bouches du Rhône, le schéma cadre de gestion des Calanques, et l'étudie.  
-U.C.L. convie les associations locales à prendre connaissance du schéma cadre et à faire part de leurs observations et organise une réunion de concertation avec les associations invitées en Préfecture (COSINA, Club Alpin Français, Excursionnistes Marseillais, U.D.V.N.).  
21: -Congrès national des anciens dirigeants du scoutisme (guides de France). Représentation de l'association qui a mené une visite historique et écologique sur les Calanques découvertes en bateau.  
26: -Préfecture des Bouches du Rhône: réunion de la majorité des partenaires du massif. Le Président d'U.C.L. fait part aux autorités réunies des observations des associations représentées par U.C.L. Au cours de cette réunion, un large consensus se dégage entre les différents partenaires sur la nécessité de mettre en place une structure de gestion unique, et de trouver rapidement une formule transitoire qui permette de mener à celle-ci.

### DECEMBRE

- 6: -Henry AUGIER, Président d'U.C.L., participe à un débat particulièrement animé autour d'une table ronde sur la station d'épuration de Marseille, la pollution du littoral et la problématique de se conformer aux normes européennes. Cette table ronde était organisée par le quotidien "LE MERIDIONAL", à l'initiative de Monsieur VALETTE, Conseiller Municipal. On comptait parmi les participants: Monsieur VIGOUROUX, et les Professeurs VICENTE et REY, Conseillers Municipaux, pro-vigouristes qui ont soutenu la position du Maire de refuser l'alignement sur les normes européennes. Participaient également au débat le Professeur BOUDOURESQUE, Monsieur FALCO, ex-commandant de la Calypso du Cdt COUSTEAU, Monsieur DEFLESSELLES, Conseiller Régional, Monsieur DELAUZE, Président de la COMEX et Monsieur GAVARRY, Directeur de l'Institut National de plongée professionnelle.  
13: -Concertation entre l'O.N.F. et U.C.L. sur le plan de gestion pour les terrains de l'Etat (O.N.F. et Conservatoire du Littoral).

# 1994

**"Sorties "Découverte des Calanques"** (participation financière 20F).

**"Découverte historique des Calanques"** par Claude THOMAS le dimanche 17 Avril.

Pour le respect du Site, nous limitons le nombre des participants à 25. Pour vous inscrire, téléphonez au 91 26 91 33. Prévoir 4 à 5 h. de promenade.

**"Découverte Botanique des Calanques"** par Alain CROUZET, Maître de Conférences à la Faculté de Sciences de Marseille-Luminy.

Cette excursion botanique en bord de mer aura lieu vers "Les Goudes". La date sera précisée par voie de presse.

**"Découverte géologique des Calanques"** par Gérard GUTIEU, professeur de géologie à l'Université de Provence. Date à préciser par voie de presse.

**AVRIL**

**Jour de la Terre:** le 22 avril à l'ancien Zoo du Palais de Longchamp

**MAI**

**"Marche des 3 calanques":** le dimanche 15 mai. Organisée par le Camp de Carpiagne. Deux circuits sont proposés: un circuit de 8 km dans le Camp lui-même, et une boucle de 20 km dans les Calanques au départ de Carpiagne. Nous essayerons d'être un des groupes le plus nombreux. Nous précisons que le lieu de rassemblement est à Carpiagne. Apporter un brassard blanc U.C.L. et au moment de l'inscription, dire "pour U.C.L.", afin de nous compter. Rendez-vous à 8h30 sur le lieu d'inscriptions à Carpiagne.

**Assemblée générale U.C.L.:** le 18 mai à 18h30 au siège des "Excursionnistes Marseillais".

**JUIN**

**Buffet/Soirée U.C.L.:** le 3 juin à 20h, au restaurant Le Méditerranée, Anse du Pharo, 13007 Marseille. Prix 100 F/pers. Réservation avant le 1<sup>er</sup> mai

**Journée Calanques propres:** Retenez votre journée du 5 juin à Callelongue. De plus amples informations dans la presse locale.

**Journées Environnement:** du 5 au 11 juin.

**La Z.A.C. du BAOU DE SORMIOU**

Vous avez jusqu'au 16 mars pour consulter les dossiers et consigner vos remarques sur les registres à la Mairie des 9-10<sup>es</sup> arrondissements, 150 Bd Paul Claudel et à la Division de l'Urbanisation Concertée, 300 Av. du Prado (9h-12h, 14h-16h30 du lundi au vendredi, le Commissaire Enquêteur recevant les lundi matin plus l'après-midi du dernier jour, le 16 mars) ou pour écrire à Monsieur André THIBON, Commissaire Enquêteur PAZ de la ZAC du BAOU de SORMIOU, Direction Générale de l'Urbanisme et l'Habitat, Division de l'Urbanisation Concertée, Hôtel de Ville, 13224 Marseille cedex 1.

Là où une zone tampon (entre le site classé des Calanques et l'urbanisation galopante) aurait dû être instaurée, les autorités ont décidé depuis longtemps (par étapes depuis 1972) de construire dans cette Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) une grande densité d'immeubles. Le Plan d'Aménagement de Zone (PAZ) actuel prévoit 890 logements environ dont plus de la moitié a déjà été réalisée.

Environ 250 logements collectifs et 80 habitations individuelles sont encore prévus, dans les zones UCa, UCb, UCd, UCe, selon le plan ci-contre, et les modifications du PAZ visent à préserver la densité des constructions.

Ces nouvelles emprises de l'urbanisation augmenteront les pressions sur le Site Classé, contigu à la ZAC, du fait de l'apport important de population avec:

- des risques accrus de départs d'incendies
- une surfréquentation aggravée des Sites déjà fragilisés.

Des immeubles et des surfaces bétonnées importantes en limites du Site créeront une rupture d'espace choquante qui détruira l'harmonie d'un paysage classé pour sa beauté et son pittoresque. Qui de nous n'a pas constaté que nos visiteurs sont scandalisés par les immeubles qui ceignent le Site Classé.

De plus la zone UCa crée une rupture d'espace à l'intérieur de la ZAC qui diminuera beaucoup l'attrait des zones contiguës, qu'elles soient à vocation de loisirs ou d'habitation.

Il faut, pour préserver le Site Classé:

- une étude d'impact des projets sur le Site Classé
- que soit enfin reconnue la nécessité d'une zone tampon
- la transformation de la zone UCa en zone UCb ou UCd
- des mesures compensatoires des pertes d'espaces naturels: il faut

que ces projets prévoient les financements de la réhabilitation en espaces naturels de la partie classée qui avait été occupée par des baraquements maintenant détruits.

Ces réalisations montrent une fois de plus l'impérieuse nécessité de mettre en place un organisme de gestion du massif des Calanques.

**LEGENDE des Zones**

Le "U" signifie zone urbaine.

L'emprise au sol comprend la surface bétonnée des parkings en sous-sols.

**UCa:** agrandie jusqu'en lisière du Site Classé Immeubles de 5 niveaux. Emprise au sol permise de 70% du terrain. Surfaces plantées: 20% du terrain comprenant 5% d'aires de jeux.

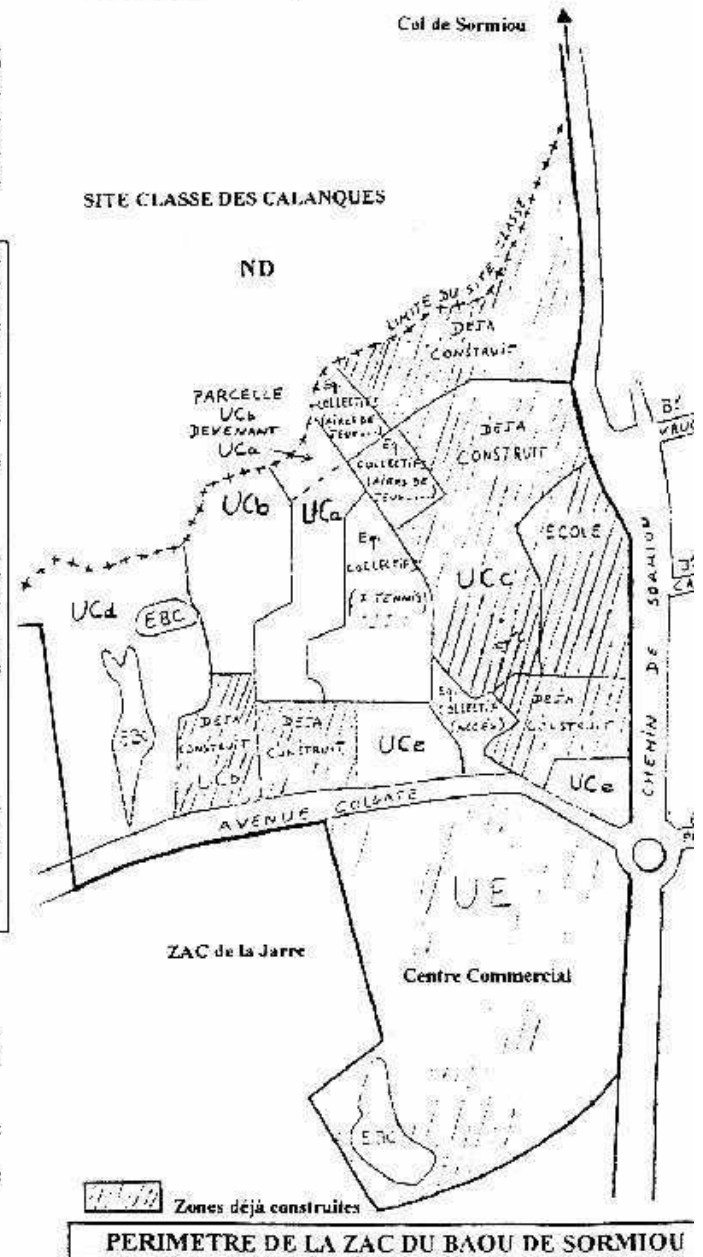
**UCb:** Logements individuels accolés ou isolés.

**UCd:** Logements individuels accolés ou isolés, et petits collectifs de 2 niveaux plus un 3<sup>e</sup> niveau sur 30% des bâtiments. Emprise au sol: 50% du terrain.

**UCe:** immeubles collectifs de 5 niveaux avec activités et commerces. Emprise au sol: 70% du terrain. Surfaces plantées: 20% dont 10% arborés.

**EBC:** espace boisé classé.

**ND:** Préservation de la nature.



**PERIMETRE DE LA ZAC DU BAOU DE SORMIOU**

*Pour ceux qui ne trouveront pas le temps nécessaire pour rédiger leurs observations, nous leur conseillons de reproduire la partie encadrée de ce texte, et de la signer, ou mieux encore, de la faire contresigner par d'autres personnes qui s'expriment, indiquer leurs adresses.*

## LE MONDE DES CALANQUES

Une nouvelle rubrique " **LE MONDE DES CALANQUES** ".  
Chaque numéro traitera d'un sujet sur les Calanques. Cette rubrique est ouverte à tous.

### UN HOMME : "Georges LIVANOS"

Texte de Barney VAUCHER

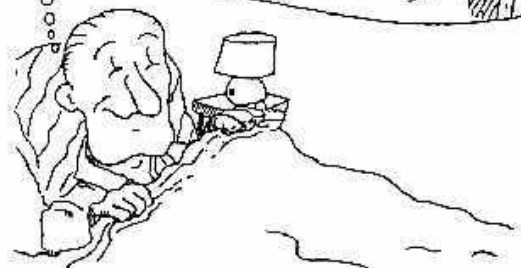
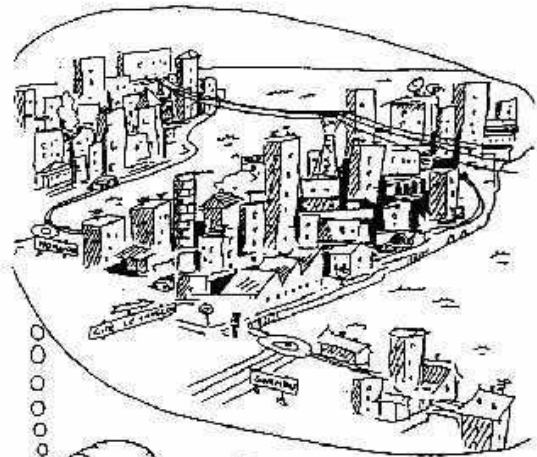
Dans l'histoire des Calanques, un nom brille d'un éclat aussi intense que celui de Gaston REBUFFAT: c'est celui de Georges LIVANOS. Avec son épouse Sonia, ce couple "le plus sextogradiste du siècle", a apporté son soutien à la lutte pour la défense des Calanques dès le début de l'année 1992, et "Union Calanques Littoral" est heureuse de les compter parmi ses tous premiers membres.

Les Calanques fournissent le copieux hors-d'oeuvre de ce que je considère comme le meilleur livre de montagne qui ait jamais été écrit: "Au delà de la verticale". A lire impérativement!. Car si l'écriture de REBUFFAT s'oriente vers la poésie, celle du "GREC" est un chef d'oeuvre d'humour. Pour les initiés, c'est déjà un pléonasme!. Le "GREC", "c'est PAGNOL dans la littérature alpine" disait son compagnon Robert GABRIEL. Humour corrosif lorsqu'il fustige les innombrables crétiens prétentieux que sécrète la gent alpine, humour tendre lorsqu'il évoque " les épines du sextograde conjugal", "revers de la médaille" lorsqu'on a la (mal) chance d'avoir une compagne aussi douée que Sonia.

Plus d'un demi-millier d'itinéraires ouverts dans les calanques: "la moitié des Calanques

m'appartient" glissait-il ironiquement à un journaliste en guise de boutade.

Pour la plupart des morceaux d'anthologie comme la "Centrale de la Grande Candelle", ouverte avec un "autre fanatique des Calanques", Gaston REBUFFAT, les chemins tracés sur la roche continuent à attirer et à fasciner les générations successives de grimpeurs.



*Rêve de promoteur*

### LE MOT DU TRESORIER

Nous avons choisi de ne pas augmenter les cotisations pour l'année 1994, cette somme englobant maintenant "l'Echo des Calanques". Cependant, les dépenses occasionnées par les différentes actions entreprises par U.C.L., grèvent notre budget: contacts à tous niveaux étayés des documents servant la cause des Calanques. Ceci entraîne de nombreux frais de déplacements, communications, imprimerie, etc...

Merci par avance à tous ceux qui peuvent apporter un plus à leurs cotisations 1994.

\*COTISATION 1994\*

Renouvellement

Nouvelle adhésion

NOM \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Cotisation individuelle incluant "l'écho des Calanques" \_\_\_\_\_ à partir de 75 F

Cotisation association \_\_\_\_\_ à partir de 200 F

Parrainage \_\_\_\_\_ à partir de 500 F

U.C.L. Trésorier: 241 avenue Salvador Allende - 13190 ALLAUCH